

Sujet : [INTERNET] Commenaires F.Jacquemin au projet photovoltaïque de Tour-de-Faure

De : > fabrice.jacquemin1 (par Internet)

Date : 21/09/2022 à 23:57

Pour : <ddt-participationdupublic46@lot.gouv.fr>

Bonjour,

Dans un premier temps, je souhaiterais faire quelques commentaires/questions concernant le projet photovoltaïque de Tour-de-Faure :

- Pourquoi ne pas réaliser ce parc à proximité de Cajarc . Cela limiterait les déperditions d'un transport sur près de 20kms ? Corollaire : à moins qu'il soit prévu de « connecter » d'autres parcs, dans un futur proche, entre Tour-de-Faure et Cajarc : est-ce le cas?
- Il existe une centrale hydroélectrique à Tour de Faure (qui est en cours d'agrandissement d'ailleurs). La totalité de la puissance du futur parc ne pourrait certainement pas être absorbée par ces installations déjà existantes, mais ne pourrait-on pas y faire transiter une partie de cette production? Cela permettrait une consommation « locale » et donnerait aux communes voisines du parc le sentiment d'être vraiment partie prenante du projet.
- Un parc naturel est-il bien le lieu le plus approprié pour ce type d'installation gigantesque ?

Je ne suis pas certain que le « registre des observations » soit le bon endroit pour poser mes questions, mais il y a eu trop peu d'occasions de pouvoir en poser et de débattre publiquement.

Dans un second temps je vous fais part de mon avis : bien que fervent défenseur du photovoltaïque et de tous les moyens permettant de produire un énergie décarbonatée, je n'approuve pas ce projet là parce que :

- Il prend place dans un parc naturel qui se doit d'être sanctuarisé. Il faut en réduire drastiquement la superficie ou installer ce genre de grand parc à proximité des sources qui permettent d'absorber la puissance produite.
- Il n'implique pas les riverains et les met en face d'un projet tout cuit, ficelé par un grand groupe privé. Certains conseils municipaux se sont prononcés, mais n'ont pas cherché à étendre la consultation aux citoyens en les sensibilisant sur un sujet majeur de leur devenir énergétique. A l'heure où l'on parle de démocratie participative et où l'on encourage la création de groupe de paroles et autres conseils de citoyens, c'est bien dommage.
- Oui à un (des) projet(s) dont les retombées seraient locales et pour lequel les citoyens pourraient être acteurs s'ils le souhaitent.

Cordialement.